

Cap vers l'inconnu!

Les départs de bateaux du Finistère vers la Grande-Bretagne en 1940



TOUS LES FRANÇAIS
TOUS LES FRANÇAIS

Les Français perdent une bataille, mais la France ne se rendra jamais! On ne se rend pas, on se bat! On se bat jusqu'à la dernière goutte de sang. On se bat pour la liberté, pour la justice, pour la dignité. On se bat pour la France, pour la France, pour la France!

VIVE LA FRANCE!

VIVE LA FRANCE!

GENERAL DE GAULLE
GENERAL DE GAULLE

1940

Partir...

De part sa position géographique, le département du Finistère (Finis-terrae : fin de la terre) est un point de départ idéal, malgré ses rives escarpées, pour la traversée de la Manche. Utilisé comme route d'échanges commerciaux et culturels entre la Grande Bretagne et le continent, le « Channel » est, en 1940, le théâtre d'une migration d'un type bien particulier : des départs de bateaux dont les passagers souhaitent continuer la lutte après l'armistice.



Le port de Brest avant-guerre: le pont national.

A la veille de la défaite, Brest connaît une activité extraordinaire. Dernier point de repli pour le Corps Expéditionnaire Britannique et les troupes françaises, une véritable armada part de la cité du Ponant : transports de troupes, bâtiments de combat, pétroliers, sous-marins repliés de l'expédition de Narvik et de l'évacuation de Dunkerque, mais aussi navires de commerce et paquebots civils dont certains renferment une partie de la réserve d'or française. Au milieu de cet imposant convoi, quelques finistériens décidés à ne pas subir l'occupation et à continuer la lutte à partir de la Grande Bretagne, pays dont le Premier Ministre ne va pas tarder à accorder sa confiance à un général de brigade, nouvellement

nommé : Charles de Gaulle. Dans son Appel lancé le 18 juin, il refuse « la capitulation d'un gouvernement de rencontre » (Vichy) et appelle les Français à poursuivre le combat à ses côtés. Mais dans ce contexte dramatique qu'est la débâcle, ce discours historique prononcé sur les antennes de la BBC ne rencontre qu'un faible auditoire.



Symbole de l'Appel, ce cliché est pourtant postérieur au 18 juin 1940.

Informées des disparitions de bateaux ou de projets d'évasions par voie maritime, les autorités préfectorales du Finistère prennent un arrêté précisant « qu'il ne sera toléré aucun exode, ni aucun déplacement de la population civile. Chaque français, citadin ou rural doit rester à sa place et continuera à remplir dans le calme et la dignité la tâche qui est la sienne ». L'information est relayée par *La Dépêche* le 19 juin. Cette mesure viserait à protéger la population non militaire, celle-ci pouvant être considérée au même titre que des franc-tireurs en cas d'arrestation avec des troupes régulières. Les civils encourent dans ce cas une condamnation à mort.

Ces évasions de civils par la mer figurent parmi les premières manifestations d'insoumissions à l'occupant.

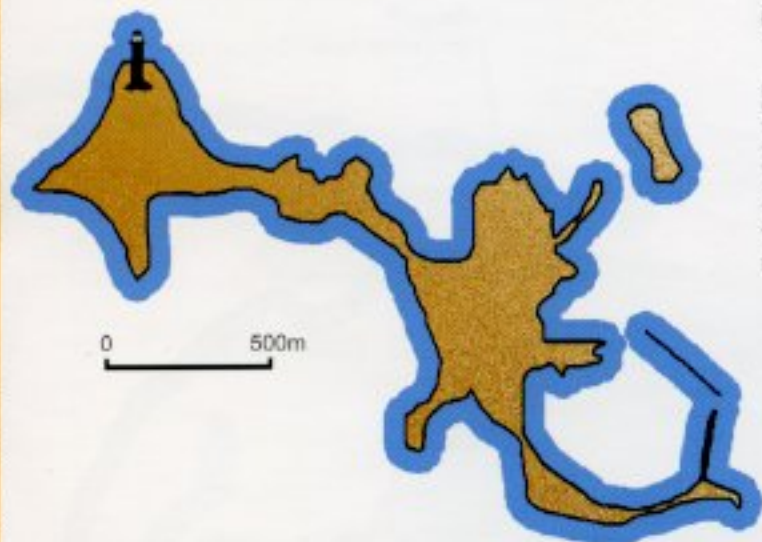
L'épopée de l'île de Sein

C'est dans cet état d'esprit que s'inscrit le départ de la totalité des 128 hommes valides de l'île de Sein. Le 19 juin le courrier *Ar Zenith* reliant l'île à Audierne quitte le petit port vers l'Angleterre avec à son bord des militaires dont un groupe de chasseurs alpins. Alerté par le gardien du phare, la population de l'île ainsi que des jeunes volontaires du continent entendent, le 22 juin, à l'hôtel de l'Océan, la rediffusion de l'appel du Général De Gaulle. Le 24, l'annonce d'un recensement des hommes précipite les événements. Désobéissant aux instructions préfectorales, le Maire Louis Guilcher organise avec le soutien du recteur Louis Guillermin les départs du bateau ravitailleur de phares *Le Velléda* et du sloop *Rouanez Ar Mor*.

Le 26, c'est au tour du cotre *Le Corbeau des Mers*, du sloop *Rouanez Ar Peoc'h*, du *Maris Stella* d'appareiller sous la bénédiction du recteur.

Cet épisode entre dans la légende de la France Libre lorsque Charles de Gaulle, en visite aux premiers volontaires rassemblés à l'Olympia Empire Hall, le 6 juillet 1940, fait remarquer que « l'île de Sein est un quart de la France ». L'île figure parmi les 5 communes Compagnons de la Libération avec la citation suivante : « Devant l'invasion ennemie, s'est refusée à abandonner le champ de bataille qui était le sien : la mer. A envoyé tous ses enfants au combat sous le pavillon de la France Libre devenant ainsi l'exemple et le symbole de la Bretagne toute entière ».

Sein demeure la seule commune de France à être titulaire de l'Ordre de la Libération, de la médaille de la Résistance (avec rosette) et de la Croix de guerre.



Sein: vue du quai des Français Libres et Croix de la Libération.

Point de départ: Finistère

Lampaul-Plouarzel :
19 juin : Départ du Yvette,
Porspoder :
19 juin : Départ du Malignen.

Île d'Ouessant :
19/20 juin : Départs du Mousse Le Moïec, du Monique André,
du Dom Michel Le Nobletz.

Île de Molène :
19 juin : Départs du Jean Charcot.

Le Conquet :
19 juin : Départ du Freie, du Massinad Faroud et du Roscal.

Camaret :
19 juin : Départ du Louis Jules et de L'Oiseau des Tempêtes.
9 octobre : Départ de L'Étourdi.
12 Décembre : Départ de L'Émigrant.

Île de Sein :
19 juin : Départ d'Ar Zénith.
24 juin : Départ du Valléda et du Rouanez Ar Mor.
26 juin : Départ du Carbeau des Mers, du Rouanez Ar Peoc'h
et du Maris Stella.

Plougasnou :
19 juin : Départ de l'Oiseau de la tempête.
20,25,29 juin : Départs du Prinel.

Plouezoch :
15 décembre : Départs du Véga.

Île de Batz :
25 juin : Départ de La Mouette.
Roscoff :
19 juin : Départ du Baltoff Lellja.

Landeda :
19 juin : Départ du Lucien Gougy.

Ploudalmezeau :
19 juin : Départ du Charles-Marie Chevillotte.

BREST

Plogoff :
24 Décembre : Départ du Marie-Louise.

Douarnenez :
19 juin : Départ du Trébouliste, de Ma Gondole, de La Brise,
de la Petite Reine, du Régina Pacis.
21 octobre : Départ de La Petite Anna.

Le Guilvinec :
24 juin : Départs du Korrigan et du Moskoul.

QUMPER

Fouesnant :
24 juin : Départs de l'Albatros et du Petit Marcel.

CONCARNEAU

Penmarc'h-Kerity :
26 juin : Départ du Notre-Dame du Bon Conseil.
2 juillet: Départ du Vincent Michel.



La Liberté pour la France et les Français, détail d'une affiche du Bureau d'information anglo-américain.

Les risques encourus

Si la majorité des départs ont lieu en juin 1940, ceux-ci se poursuivent pendant 4 ans, malgré Mers-El-Kebir, port d'Afrique du Nord également connu sous le nom d'Oran où la flotte britannique ouvre le feu sur les bâtiments français par peur qu'ils soient réquisitionnés par la Kriegsmarine. Mais, au fil des mois, l'efficacité des mesures de surveillance prises par l'occupant et notamment la douane (Gast) rendent les départs plus difficiles.



Affiche de Vichy visant à susciter l'anglophobie après Mers-El-Kebir.

La chance ne sourit pas à tous les candidats au départ: des embarcations pas forcément adaptées à une telle traversée ainsi qu'une mécanique peu fiable rendent très risquée cette entreprise.



Le ravitaillement en nourriture ou en essence est de plus très difficile du fait des restrictions imposées par l'occupation. Diverses fortunes de mer peuvent enfin attendre les passagers : attaques aériennes, coups de tabac (cas de la pinasse-sardinière *La Petite Anna*, dont les passagers sont sauvés par un cargo après 10 jours de dérive)... Un autre danger est de tomber aux mains des Allemands basés à Guernesey. La pinasse *Véga* avec à son bord 16 jeunes de la région de Morlaix subit ce sort. Traduits en cour martiale, ils sont condamnés à des peines d'emprisonnement et de travaux forcés. François Scornet est fusillé pour avoir « favorisé l'ennemi en secondant à dessein l'Angleterre en guerre avec l'Allemagne ». En mai 1945, on dénombre seulement 7 survivants de ce tragique événement.

Jacques Guegen, ancien compagnon de l'explorateur Charcot, organise quatre voyages avec son sablier, le bien nommé *Le Pourquoi Pas ?*, avec à son bord 20 à 25 passagers par rotation. Arrêté une première fois, il purge une peine de prison. A nouveau menacé, en 1942 par la police allemande, il demande à Ernest Sibiril, constructeur de bateau à Carantec, de préparer un voyage pour l'envoyer en lieu sûr de l'autre côté du Channel. Il s'agit du premier voyage clandestin du réseau Sibiril, il en suivra 14 autres...

Un sublime symbole

Contrairement à la grande majorité des militaires réfugiés en Angleterre, estimé à 115 000 après l'expédition de Narvick et la retraite de Dunkerque, les évadés de France par la Manche s'engagent massivement au sein des Forces Françaises Libres. Les élèves-pilotes de la base n°23 du Mans repliée à Morlaix s'embarquent sur le langoustinier *Le Trébouliste* et forment ainsi l'embryon des Forces Aériennes Françaises Libres. Les Sénans sont affectés en majorité dans la marine marchande de la France Libre et participent de ce fait à la bataille de l'Atlantique. D'autres débarquent en Normandie avec le commando Kieffer, certains combattent sur le continent africain, notamment à Bir Hakeim, mais aussi en Libye, Syrie, Palestine, Russie, Italie, Allemagne... On peut aussi évoquer les hommes qui donnent naissance à Johnny, un réseau de renseignements opérant sur le sol français, cofondé par Robert Alaterre et Jean Le Roux qui partent respectivement à bord de *La Petite Anna* et de *L'Emigrant*...



L'appel par Jean Oberlé. Né à Brest, ce dessinateur français est en 1940 correspondant à la BBC.

ATTESTATION

L'Officier chargé du service des effectifs de l'ensemble des Forces Françaises Libres certifie que le nommé :

LE LOUARN Joseph

né le 9.1.1909

à KERVINT (Côtes du Nord)

est entré au régiment des Forces Françaises Libres

le 17.10.40 à BOSTON

le 10 NOVEMBRE



Les *Free French*, ainsi dénommés outre Manche, sont de tous les fronts. Par la volonté d'une poignée d'hommes en 1940, la France siège à la table de capitulation de l'Allemagne nazie en 1945.

Il est difficile de recenser le nombre de bateaux qui composent cette flottille extraordinaire ralliant la Grande-Bretagne, encore plus de chiffrer le nombre exact de volontaires. On estime à environ un millier le nombre de personnes exfiltrées en Angleterre au moyen de liaisons maritimes clandestines au départ du Finistère. Or, parmi ces individus, se trouvent certes de futurs volontaires des Forces Françaises Libres mais aussi des aviateurs abattus en France occupée et des agents secrets en mission. Si, sur un strict plan quantitatif, ces glorieux volontaires ayant répondu à l'Appel du Général de Gaulle représentent peu sur l'ensemble des 52 765 Français Libres répertoriés, ils sont, du point de vue de la mémoire, un sublime symbole qu'il convient encore, au XXI^e siècle, d'honorer.



